FRC 3 21621
Case
FRC
21459

TABLEAUX

DE COMMANDE,

PAR

LES DÉPUTÉS.

THE NEWBERRY
LIBRARY

TABLEAUX

DE COMMANDE,

PAR LES DÉPUTÉS,

Pour servir de suite à ceux du Salon.

PAR LINGUET.

A PARIS,

Chez LALLEMAND, au Palais-Royal ; N°. 203 ; & chez les Marchands de Nouveautés.

TABLEAUX
DE COMMANDE,
PAR LES DÉPUTÉS.

C'EST à tort que vous voulez des comptes, on vous en a assez fait ; l'on ne vous en a pas rendus : voulez-vous à présent des fables ? lisez celles d'Esope, qui est moins contrefait que la Constitution.

Si vous calculez les dépenses, vous auriez bientôt trouvé votre compte ; ce qui les renferme toutes, c'est le tableau qu'on va faire du Roi de France, donnant à son fils l'immortelle Constitution ; ce tableau sera d'une grandeur effroyable, pour faire pendant à Socrate buvant la ciguë.

Un autre représentant deux Démocrates arrachant la Constitution des mains de l'Abbé Maury, pour faire pendant à la chaste Susanne ; sa vertu est restée intacte comme la sienne.

M. l'Abbé Maury tenant la baguette de Moïse, & commandant à la mer rouge d'engloutir tous les enragés de l'Assemblée; tableau d'une grandeur énorme.

Un autre représentant tous les massacres faits à Versailles, à Paris & dans toutes les Provinces, pour faire pendant à la S. Barthélemy.

Barnave, Camus, le Chapellier, Robespierre, d'Autun, Lameth, Montesquiou, Péthion & tous leurs dignes associés, passant la barque à Caron, dans un moment où le Diable n'est pas de bonne humeur contre eux, pour servir de suite aux marines de Vernet.

Le Roi de France à l'Assemblée, priant qu'on oublie le passé, & ayant l'air de l'oublier lui-même, pour faire pendant à la clémence de César; ces mots ont l'air de sortir de sa bouche:

Dans mon Palais, vous avez voulu me faire assassiner; soyons amis, Messieurs, Louis XVI vous en convie.

Ce tableau sera mis à l'enchere par toutes les Puissances.

L'entrée du Roi à Paris, à son retour de Varennes, pour faire pendant au triomphe de César; tableau de commande par la Municipalité, aux frais des Citoyens actifs.

Beau cheval blanc, monté par M. l'Abbé Maury, allant au Temple de Mémoire, pour faire pendant au Bucéphale du Général, le jour de son départ pour Versailles, aux frais des Maquignons de Paris & de la Province.

Voltaire ressuscité par l'Assemblée Nationale, déchirant du livre de la Constitution beaucoup de Décrets qui ne plaisent ni à lui ni à personne; ce tableau aux frais des quarante Académiciens.

Jean-Jacques sortant de son tombeau, les droits de l'homme à la main, & commandant à la mort d'empêcher qu'on ne viole ses mânes, joignant ensuite les mains, & disant à Dieu: *ils ont mal interpreté mon livre.*

Mon Dieu, pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font.

Tableau aux frais des habitans de la rue Jean-Jacques Rousseau, ci-devant Plâtriere.

Ex-voto de Madame la jeune Maréchale de Richelieu, pour que les Nations futures se souviennent du premier Décret un peu décent qu'ait rendu la toute divine Assemblée.

Tableau de douze cens pieds, représentant les Députés offrant mesquinement leurs petites boucles antiques en don PATRIOTIQUE; il servira de pendant aux sept plaies d'Egypte.

Mort de Mirabeau, tableau tout seul, c'est un original impayable; pendant avec Mucius-Scevola.

Tableau grand comme un Département; chaque Seigneur, déposant au pied du Président sa livrée & ses armoiries; dans le fond du tableau, on voit M. de Montmorin qui ploie la fameuse tapisserie, où est représenté un Noailles; son Maître-d'hôtel de ce tems-là, mettant les plats sur la table, à cause de la grande modestie qui régne dans ce tableau, & de la distinction des sujets qu'il représente. Comme il seroit trop coûteux pour les honnêtes gens, il sera aux frais des enragés qui sont en grand nombre. S'il nous falloit payer ce tableau, la dette seroit doublée.

Le Décret contre les livrées & les armoiries, a sorti de la roue de fortune, sans qu'on ait réfléchi que cette branche de commerce mettoit en circulation vingt millions par an; mais quand on prend du galon, on n'en sauroit trop prendre.

Décret qui abolit ou qui démolit les colombiers; aussi-tôt les pigeons ont renchéri au quai de la Vallée.

Requête en date du même jour, du gibier de toute espece à l'Assemblée Nationale, ce

braiement des ânes, étouffe leurs cris, le Préſident dreſſe les oreilles, & la Séance eſt levée.

Décret qui ordonne la diminution du parchemin, en raiſon de l'aboliſſement de la nobleſſe, & qui ordonne que ces vieux titres ſerviront aux Démocrates pour mouiller leur tabac.

Pluſieurs châteaux brûlés par ordre de l'Aſſemblée Nationale. Tableau prodigieux, qui fait pendant à l'embrâſement du Capitole.

Décret qui ordonne l'impreſſion de la Conſtitution dans toutes les langues, & ſurtout en hébreux, pour la facilité du Peuple, avec une liſte de tous les décrets, pour faire pendant aux ruines de la Baſtille; tableau demandé par les Anglois.

Tableau repréſentant M. de Beauharnais, qui, dans la ſecouſſe du départ du Roi, paſſa à l'ordre du jour, pour faire pendant à Jeſus-Chriſt guériſſant les aveugles, & faiſant entendre les ſourds; tableau aux frais des émigrans.

Le Pape repréſenté recevant à genoux le décret qui ſupprime le Clergé, & diſant au Préſident: toute la grâce que je vous demande, eſt de vous charger de dire au moins le breviaire; tableau aux frais d'Avignon.

Le Préſident du Parlement de Paris poſant ſur le bureau du Préſident de l'Aſſemblée ſon bonnet carré. Le Préſident Conſtitutionnel ſe couvre de celui de la Liberté. Le premier Valet-de-Chambre de Lit-de-Juſtice s'en va nue-tête, en diſant : cette Aſſemblée ne joue pas mal des gobelets ; elle a eſcamoté mon bonnet ; tableau aux frais des Juges de paix.

Tableau repréſentant les députés arrachant les épées à la Nobleſſe : pluſieurs s'en percent, plûtôt que de les remettre. Barnave rit dans le tableau, en diſant :

Le ſang des Romains eſt-il donc ſi précieux ;
Qu'on n'en puiſſe verſer ſans offenſer les Dieux ?

Le Roi quitte le cordon-bleu. L'Aſſemblée, par reconnoiſſance de cette humilité, décrete que la ſeconde Légiſlature lui décernera l'ordre des enragés, ordre très-ingénieux, & qui trouve par-tout des prôneurs. Sa Majeſté conſtitutionnelle illumine le même jour, par reconnoiſſance. Ceci ſe lit ſeulement ; perſonne ne voudroit acheter un tableau où ſeroit un Roi découronné & ſans décoration.

Les femmes Artiſtes préſentent un don patriotique au Préſident & à l'Aſſemblée qui le

reçoit avec bonté, avec promeſſe d'honorer les arts, ce qu'il n'a pas fait.

Les Ecoliers font beaucoup de tapage dans l'Aſſemblée qui en rit, parce qu'elle ſait bien qu'elle tiendra toujours la férule.

Les Dames de la Halle, ci-devant Poiſſardes, ou le nouveau Parlement, mettent leurs bonnets de travers; le Préſident en deſſous-main leur fait donner pour boire, & auſſi-tôt le bonnet eſt remis en ſa place; on eſt indécis ſi les honneurs de la ſéance leur ſeront acordés; elles vont préſenter à la Reine un bouquet de lys, qui les reçoit par force & les larmes aux yeux, en voyant que les lys ſont fanés.

Décret qui ôte au Roi le droit de faire grâce; ou bien qui lui enleve le plus bel apanage de la royauté; parce que les Députés lui donnant celui de le faire ou de ne le pas faire; auroient les premiers ſenti l'effet du décret, il falloit en rendre un qui empêchât de crier *vive le Roi*. Mais les Députés ont dit: les Français en ont la douce habitude, & nous ne pourrions rien gagner.

Chaſſez le naturel, il revient au galop.

Décret qui ſupprime la Compagnie des Indes, décret auſſi noir que les naturels de cette contrée.

Décret qui accorde la liberté aux gens de couleur ; cela prouve que les membres qui ont fait rendre ces décrets, aiment autant les oranges & le ſucre que les aſſignats.

Monſieur de Monteſquiou préſente & lit lui-même un compte auquel il ne croit pas ; c'eſt un roman très-vanté, très-imprimé, très-publié, très-affiché, mais qui n'eſt pas trop clair, & c'eſt pourtant un des plus beaux ouvrages de l'Aſſemblée.

Décret qui ſupprime les barrieres, pour ſoulager le peuple ; depuis cette époque, toutes les denrées renchériſſent.

Décret qui ordonne que le bâtiment de ſainte Genévieve ſervira aux Grands-Hommes, la Patrie reconnoiſſante. Ce décret eſt d'autant plus ingénieux que les Députés ont dit : ſi par la ſuite on nous refuſoit la ſépulture, voilà toujours un endroit de réſerve où nos cendres ne craindront pas le vent.

Tableau repréſentant la premiere Légiſlature. La France dans le fond, prête à y paſſer l'éponge.

Décret qui ſupprime les Fermiers-Généraux ; ils s'y étoient attendus, parce qu'ils avoient beau-coup d'argent, & ils avoient fait leur paquet d'avance.

Décret qui ſupprime tous les priviléges; il eſt digne de ceux qui vouloient ſe conſerver tous les pouvoirs.

Décret qui ordonne la fonte des cloches, pour faire des ſols. Ce décret eſt fort charitable; les cloches faiſoient beaucoup de bruit, & la monnoie d'aujourd'hui n'en fait guères.

Décret qui ordonne la fabrication des aſſignats. Décrété que le tableau en ſera fait aux dépens de l'Aſſemblée, pour faire pendant au déluge.

Décret qui ordonne la reſponſabilité des Miniſtres, avec la ferme perſuaſion qu'ils ne ſe confeſſeront qu'à Dieu, & qu'ils s'arrêteront toujours au *meâ culpâ*.

Suivons quelques articles de la conſtitution.

Les hommes demeurent égaux entr'eux. Les Députés ont fort bien trouvé cela à vingt-une livres près par jour.

Les droits impreſcriptibles de l'homme ſont la liberté; je ne la vois pas, la liberté : la propriété, il faut demander au Clergé ſi on a reſpecté les ſiennes : la ſureté; le Comité des Recherches inquiete ſouvent les gens paiſibles : la réſiſtance à l'oppreſſion; on eſt opprimé comme auparavant; la différence n'eſt que dans la maniere.

La loi a le droit de défendre tout ce qui eſt nuiſible, c'eſt bien dit : elle auroit bien dû empêcher l'Aſſemblée Nationale, car la loi exiſtoit avant cette Aſſemblée.

Nul homme ne peut être inquiété pour ſes opinions religieuſes, c'eſt un très-beau décret; il ne ſe ſent pas de l'eſprit diabolique des Députés qui l'ont rendu.

Tout Citoyen peut penſer librement, c'eſt très-bien, & vous voyez que j'en uſe.

La propriété étant un droit ſacré, on ne peut en priver perſonne que ſous la condition d'une juſte & préalable indemnité. Certainement le Clergé auroit ici quelque choſe à répliquer ; on ne l'a ſûrement pas aſſez dédommagé de la priſe de ſes biens : les plus enragés démocrates en conviennent.

Il n'y a plus de Nobleſſe : ah ! cela, c'eſt dire il n'y a plus d'étoiles au firmament; ni diſtinctions d'ordres, cela peut s'ôter ; ni régime féodal, ni juſtices patrimoniales, ni aucun ordre de chevalerie, tout cela peut s'abolir : on peut ôter une croix comme un chapeau ; mais vous n'aurez pas des militaires

bien entreprenans, ſi l'honneur, qui eſt l'émule de la bravoure, n'eſt pas encouragé par les récompenſes honorables.

Il n'y a plus ni hérédité, ni vénalité, cela n'eſt pas très-mal; car un fils peut bien hériter de la charge de ſon pere, mais avoir très-rarement la même capacité que lui.

Il n'y a plus de priviléges, dites-vous, Meſſieurs; vous vous êtes pourtant réſervé celui de faire beaucoup de ſottiſes.

Il n'y a plus ni jurandes, ni corporations, de profeſſions, d'arts & métiers; c'eſt à l'induſtrie & au commerce à vous répondre: vous avez enterré l'un & l'autre.

La liberté à tout homme d'aller, de reſter, de partir, *c'eſt bien heureux!* Il manque une choſe; vous auriez dû dire la liberté (de reſpirer) ſur-tout aux aſthmatiques; cependant il n'y a pas long-tems qu'on l'a cette liberté.

Les Citoyens ont le droit d'élire ou de choiſir les Miniſtres de leur culte; ils auroient bien dû prendre le droit de vous renvoyer à la ſeconde ſéance.

Vous voulez faire un établiſſement de ſe-

cours publics, pour ſoulager les pauvres ; il faudra que cet établiſſement où ſera la bâtiſſe, ſoit ſpacieux, car les trois quarts du royaume ſont miſérables ; mais c'eſt pour les enfans abandonnés : ce n'eſt pas parce que nous avons été abandonnés que nous ſommes miſérables, c'eſt pour vous avoir eu à notre ſociété trop long-tems.

Des fêtes nationales pour le ſouvenir de la révolution ! Ah ! on s'en ſouviendra bien. Quand on va ſe coucher ſans ſouper, on dit: c'eſt la révolution qui en eſt cauſe, & l'on n'a plus beſoin le lendemain dans Paris que d'allumer des lampions.

Le royaume eſt un & indiviſible ; c'eſt bien heureux que vous le partagiez, vous, c'eſt bien modeſte. Il eſt indiviſible, c'eſt vrai ; vous n'avez pas pu le couper par morceaux, & on vous a beaucoup reſpectés, parce que vous avez eu la préſence d'eſprit de vous déclarer inviolables.

La loi ne conſidere le mariage que comme un contrat civil, cela eſt raiſonnable ; mais on ſavoit cela.

L'Aſſemblée

L'Assemblée Nationale, dites-vous, n'est composée que d'une chambre ; en ce cas, cela n'est pas embarrassant. Il faut que la Nation mette bien vîte sur un écriteau : *chambre à louer.*

Chaque période de deux années formera une Législature. La premiere a duré beaucoup plus ; mais 18 liv. par jour, c'est bien attendrissant.

Le Corps législatif ne pourra pas être dissous par le Roi : ce décret-là est très-adroit ; c'est ce qui s'appelle parer la botte.

Il ne faut pas être serviteur à gage pour être Citoyen actif. Qu'est-ce que c'est que ces 18 livres par jour ? Ce sont des honoraires. Ah, fort bien ! des honoraires ! Comme la différence des mots est une jolie chose ! Avoir prêté le serment ; il faut donc en avoir un certificat dans sa poche. J'aime mieux y mettre la quittance de mon tailleur.

Les Représentans sont inviolables ; ils ne pourront être recherchés, accusés, ni jugés en aucun tems, pour ce qu'ils auront dit, écrit ou fait. En ce cas, Messieurs, faites des

cas à vous faire pendre ; vous êtes déjà de grands roués.

La Royauté eſt indiviſible, c'eſt très-beau ; mais il faut honorer & faire reſpecter ſon Roi, & c'eſt ce que vous n'avez pas fait. Heureuſement qu'on l'aime, & moi je ſais qu'il eſt un digne homme, qui eſt plus fin, plus politique que vous ne penſez. D'ailleurs, il couche avec une dame qui ne dort que d'un œil, qui ne s'appuie que ſur une oreille, & qui, nuit & jour, voit tout, entend tout, & qui n'a rien oublié. Elle a la fermeté de la Reine Chriſtine, & toute la ſenſibilité de Madame Deſmage.

La France la comptera au rang des plus grands hommes.

La couronne eſt héréditaire. Le Prince Royal vous a une obligation. La couronne que vous lui réſervez ne ſera pas lourde à porter ; car il y a bien des fleurons & des diamans d'ôtés.

La perſonne du Roi eſt inviolable & ſacrée. Il partage avec vous les honneurs des Députés ; c'eſt bien fraternel de votre part.

Le Roi ſera dans la claſſe des Citoyens, &

pourra être accuſé & jugé comme eux, cela ſera gai ; mais Louis XVI ſe mettra toujours dans le cas de vous juger intérieurement, & ſe paſſera de votre jugement de Tribunaux.

Les femmes ſont exclues de la régence. Je vous remercie pour la Reine de France, MM. les Enragés.

Le Corps légiſlatif ne pourra élire le Régent.

C'eût éte de la moutarde après dîner, puiſque vous avez trouvé le ſecret de régenter vous-mêmes tout le Royaume, à l'époque du retour du Roi. Vous n'avez cependant pas oſé en nommer un, parce que vous avez craint d'avoir ſur les doigts.

La régence du Royaume ne confere aucun droit ſur la perſonne du Roi mineur.

Qui diable pourroit avoir des droits ſur lui ? vous vous les êtes tous appropriés.

La garde du Roi mineur ſera confiée à ſa mere. Vous lui donnez-là un beau poſte ! Que n'en faites-vous un Lieutenant d'infanterie ? rien ne vous eſt impoſſible. Ou ſi elle ſe remarie, l'envie ne lui en reprendra pas ; vous

avez trop bien arrangé ſon premier mari. Vous auriez été bien charmés de pouvoir décréter que ſon fils ne pouvoit pas devenir majeur.

La démence du Roi notoirement reconnue. S'il a encore tout ſon bon ſens, ce n'eſt pas votre faute.

L'Héritier préſomptif portera le nom de Prince Royal. Vous vous êtes trompés ; je l'aurois fait appeller Prince National.

Il ne peut ſortir du Royaume ſans un décret & le conſentement du Roi ; c'eſt comme ſi vous diſiez : il aura une permiſſion de ſon papa & de ſa bonne tante l'Aſſemblée Nationale.

Le Roi eſt le Chef ſuprême de l'Armée navale. Je voudrois qu'il fût Neptune, & qu'il vous noyât tous.

Il ſurveille la fabrication des monnoies. Il falloit lui faire ſurveiller l'impreſſion des aſſignats. La ſurveillance des monnoies ne peut pas lui donner grand ouvrage.

Son effigie ſeroit empreinte deſſus. Quand vous auriez décrété le contraire, ſon image ſeroit reſtée dans le cœur des Français, &

ce n'eſt pas votre faute, vous n'avez pas oſé en abolir l'uſage.

Enfin, vous êtes contens ; vous ſaviez que le Roi, autrefois, ne craignoit que Dieu & les Parlemens : le Parlement tonnoit ſouvent plus fort que le Propriétaire du Ciel ; le Roi alors faiſoit un lit-de-juſtice bien arrangé ; le Parlement, mauvais valet-de-chambre, le defaiſoit, & on balayoit la chambre des Pairs. Ce ſervice vous a déplu, vous avez fait maiſon nette, & vous avez été plus adroits. Quand vous avez reçu le Roi dans votre manége, vous lui avez apprêté deux beaux fauteuils, pour lui cacher adroitement qu'il alloit ſe trouver entre deux ſelles, le cul par terre. Il vous a dit : j'ai examiné l'Acte conſtitutionnel, & ſes yeux diſoient : il déchire mon cœur. Mais vous ne connoiſſez pas le langage des yeux ; vous ne connoiſſez que le geſte des mains, pour nous voler ; auſſi voilà trois hivers que vous ne portez pas de gants, parce que vous avez toujours eu les mains dans nos poches.

Il vous a dit : frappé de la grandeur du mal, & ſes yeux vous diſoient : vous êtes cauſe qu'il eſt ſans remede.

Mes intentions n'ont jamais varié. Il vous a dit vrai, ſauf à ſavoir ce qu'il a penſé depuis trois ans.

Je voyois par-tout les loix ſans force & ſans exécution. C'étoit votre faute ſans doute, vous auriez dû faire ſévir par cette même loi contre ceux qui oſerent inſulter le Roi, lors de ſon départ pour Saint-Cloud.

J'accepte donc la Conſtitution, & ſous-entendu, ſans répondre de vos ſottiſes.

Mais la fin de cette lettre ſur-tout: quant à ceux qui par des excès où je pourrois appercevoir des injures perſonnelles, je prouve à leur égard que je ſuis pour eux le Roi de tous les Français.

Cela fait pendant à J. C. ſur la croix, qui prie ſon pere de pardonner aux auteurs de ſa mort.

La réponſe du Préſident, lors du ſerment du Roi, eſt un de ces chefs-d'œuvre de politique qui ſéduit d'abord, mais qui a été priſé à ſa juſte valeur par ceux qui y voient clair.

Enfin, le Roi a toujours été bon, l'Aſſemblée Nationale toujours deſtructive; & mal-

heureuſement pour l'hiſtoire de France, pour nous & nos enfans, cette vérité s'étendra *per omnia ſæcula ſæculorum.*

F I N.